6

OBSERVATIONS

FAITES SUR

LE CHOLÉRA-MORBUS

DANS L'INDE, AU BENGALE ET A L'ILE DE FRANCE.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,

RUE DE LA HARPE, N. 88.

6

OBSERVATIONS

FAITES SUR

LE CHOLÉRA-MORBUS

DANS L'INDE, AU BENGALE ET A L'ILE DE FRANCE.

SON INVASION DANS CETTE COLONIE;

RAVAGES QU'IL Y PRODUISIT; ESSAIS MULTIPLIÉS POUR COMBATTRE SON INTENSITÉ;

DES RÉSULTATS HEUREUX OBTENUS PAR DES MÉDECINS DISTINGUÉS DE CETTE ILE,

ET DES MOYENS HYGIÉNIQUES

PROPOSÉS POUR ÉVITER L'INFECTION.

PAR M. LAMARE-PICQUOT,
Ex-Pharmacien à l'Ile de France.

PARIS,
LIBRAIRIE DE CROCHARD,
RUE ET PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13;
DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
ET LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE FRANCE.

1831.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

AVANT-PROPOS.

Dans un but d'utilité publique, je viens de réunir *des faits* épars dans mon journal de voyage, qui ont été à une autre époque de ma vie le sujet de ma plus vive attention, pendant un séjour de plus de douze ans passés dans les Indes et colonies orientales. Ils reposent sur les périodes qui accompagnent le choléra-morbus, dans sa funeste et rapide irruption.

J'ai communiqué l'ensemble de ce travail à un médecin distingué, le docteur B...., professeur de l'école de Médecine de Paris, qui a lu avec intérêt la réunion de ces réflexions ; d'après son conseil, j'ai adressé ce mémoire à M. le ministre d'Argoût, pour en faire la remise à la Faculté de médecine. En publiant ce faible travail, puisse-t-il éclairer

l'homme jaloux d'ajouter à ses connaissances les moyens de combattre les redoutables effets que ce fléau entraîne avec lui.

OBSERVATIONS

FAITES SUR

LE CHOLÉRA-MORBUS

DANS L'INDE, AU BENGALE ET A L'ILE DE FRANCE,

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Messieurs,

Dans un moment où toutes les classes de la société sont frappées d'inquiétude sur le sort qui menace la population européenne et celle de la France en particulier, j'ai pensé qu'il était de mon devoir d'adresser à l'Académie les observations que j'ai faites en différents lieux de l'Inde où j'ai vu et étudié le fléau qui décime en ce moment le nord-est de l'Europe, et qui semble, par ses progrès affligeants, menacer notre belle patrie.

Heureux mille fois, Messieurs, si au nombre des faits que le voyageur soumet à vos lumières, vous en trouvez quelques-uns dignes de votre attention : n'étant point médecin, il ose solliciter l'indulgence de l'Académie.

Comme on le sait déjà, cette affreuse maladie semble faire plus de victimes dans les classes nécessiteuses et chez les hommes qui font un usage immodéré de liqueurs spiritueuses, que chez les personnes sobres et aisées. Cependant j'ai remarqué au Bengale et principalement à l'Ile de France, où elle produisit des ravages effrayants, que nombre de personnes sobres et distinguées de la société en furent atteintes et périrent également. Aussi sans vouloir jeter l'alarme parmi les familles, il est de mon devoir de

prévenir que toutes les classes de la société semblent devoir payer leur tribut à cette nouvelle calamité, et il est prudent, avant qu'elle n'arrive jusqu'à nous, d'user des moyens convenables pour en anéantir les effets, ou en partie du moins, dans le cas où ce typhus viendrait à faire irruption sur le sol français.

Il est vrai que nos habitudes domestiques semblent déjà une garantie auprès des peuples de l'Asie que l'on sait être vêtus d'un très léger tissu de coton, dans les grandes chaleurs, ce qui les rend plus sensibles aux transitions subites de température de l'atmosphère, qui sont toujours plus dangereuses sous les régions tropicales qu'en tout autre point du globe. Le but que je me propose, Messieurs, est d'offrir aux hommes de l'art des renseignements pris par moi, au lit du malade; de rappeler le caractère propre de cette espèce de peste, lors de son invasion, des ravages qu'elle produit, et des nombreux et heureux résultats obtenus par des médecins d'une saine judiciaire; enfin des préservatifs ou moyens hygiéniques conseillés par les Indiens et les Européens dans l'Inde, pour éviter l'infection.

Tout porte à croire maintenant que le Bengale, où le choléra-morbus fut observé pour la première fois en 1817, dans la province de Jessor, à l'Est de Calcutta, sera toujours le siége permanent de ce funeste fléau. Les raisons qui me portent à le croire sont: 1º les pluies périodiques, abondantes et continues qui tombent sur ce vaste plateau, depuis le mois de juin, jusqu'en août; 2º la chaleur excessive qui règne dans ces contrées; 3º les débordements du Gange, qui laisse sur le sol, après être rentré dans son lit, une énorme quantité de vases; 4º les éma-

nations de la terre pendant la durée des pluies; 5° la présence du soleil qui se trouve au zénith de ce point géographique, à l'instant où ce fléau règne dans le pays; 6° les fréquents et terribles orages qui accompagnent le retour du soleil vers ce tropique; 7° enfin le manque absolu d'air ni de vent, et la stagnation des miasmes délétères de l'athmosphère, pendant la durée entière de la mousson Sud-Ouest (de mars en septembre). Voilà ce me semble, messieurs, assez de causes réunies par ces phénomènes, pour nous porter à croire que, si cette maladie y a pris naissance fortuitement, elle peut ultérieurement y être développée, chaque année, par le concours de tous ces éléments; on pourrait même l'affirmer par le fait que je vais citer. Chaque année, depuis 1817, cette belle partie du continent indien voit reparaître ce fléau au retour des chaleurs. Ce qui a existé aux îles de France et Bourbon, où cette peste fut importée en 1819, le prouve d'une manière presque certaine. Ces points du globe sont sains, ils n'offrent aucun des phénomènes qu'on remarque au Bengale, et, sauf quelques légères exceptions, l'année après la grande et funeste époque, la maladie avait disparu, et depuis douze ans, ces colonies sont aussi saines qu'elles l'étaient, avant l'introduction de ce typhus.

Le choléra-morbus est maintenant endémique au Bengale; la partie de l'Asie qui paraît en souffrir davantage est celle qui est placée entre le Thibet et l'Indus, et de l'extrémité de l'île de Ceylan jusqu'aux provinces nord de l'ancien empire Mogol.

Les mois de mars et d'août sont les plus funestes aux Indiens; le mois de mars est le retour des fortes

chaleurs ; en août les pluies cessent de tomber ; mais les Indiens qui ont resté entassés dans leurs cases humides et malsaines, pendant les fortes pluies, sont frappés de nouveau du typhus, par le retour des chaleurs accablantes de ce mois, ce qui le fait plus redouter des indigènes et des Européens, par le nombre des victimes qu'il moissonne.

Cette affreuse maladie prélude peu à son invasion, les symptômes sont : violentes coliques ; déjections par en haut et par en bas, réitérées à des intervalles rapprochés; le pouls disparaît ; il y a anéantissement total de forces physiques ; quelquefois on remarque une sorte de transpiration visqueuse peu abondante ; le plus ordinairement la peau est froide et sèche ; une soif ardente se manifeste, l'œil se trouble en peu de temps et se retire dans l'orbite ; les joues et le reste de la figure deviennent grippés ; des mouvements convulsifs et des engourdissements se manifestent ; dans cet état le malade y voit peu, quelquefois pas du tout, et malgré cette espèce de mort physique, il conserve une pleine connaissance de son état, lors même qu'il ne peut l'exprimer.

Très souvent j'ai vu périr des Indiens et autres personnes dans cet état en six, quatre et même deux heures, chez lesquels tous moyens médicinaux devenaient de nul effet.

Chez les peuples de l'Asie, où la médecine a fait si peu de progrès, les remèdes sont administrés avec quelques mystères de la part de la personne qui traite le malade ; mais en général on leur administre peu de substances médicamenteuses, des boissons délayantes, telles que de l'eau de riz, de l'eau coupée avec du lait, etc. ; quelques frictions et fomentations

sur le tronc; certains médecins font vomir avec des préparations qu'ils composent; si le mal prend un caractère sérieux, ils ont recours à l'application du fer rouge, tantôt sur l'épigastre, tantôt sur l'abdomen.

Il y a dix ou douze ans les médecins Hindous tentèrent de traiter le choléra par des moyens énergiques dont font usage les Anglais, tels que laudanum, opium, liqueurs spiritueuses, calomel, etc.; mais soit que ce procédé fût mauvais, ou que leur constitution fût trop faible, ils perdaient tant de malades qu'ils bannirent ces remèdes de leur pratique, et ils préférèrent leur simple routine, quelquefois judicieuse, aux moyens employés par les Européens.

Invasion du choléra-morbus à l'Ile de France; des ravages qu'il produisit dans cette colonie; des moyens indiqués pour combattre son intensité.

Les premiers symptômes de ce typhus, dans l'île, se manifestèrent le 19 novembre 1819. J'exerçais alors la pharmacie dans cette colonie, et je crus devoir, par philantropie, me dévouer aux besoins que la société attendait des personnes qui tenaient à l'art de guérir. Me trouvant donc placé dans une situation à voir de près les dangers qui m'entouraient, je dus me livrer avec calme à des observations que je consignai alors, et dont j'aime à me rappeler en ce moment, puisqu'elles peuvent devenir utiles à la société.

Le premier spectacle qu'offrit cette désolante affection, porta le désordre dans l'ensemble de cette ville populeuse. Sans aucuns symptômes de maladie, deux noirs des établissements du Port-Louis

en furent frappés brusquement et périrent en peu d'heures.

L'un d'eux, que j'eus occasion de visiter dans l'établissement *Piston*, succomba sous mes yeux avec tous les caractères indiqués dans le premier chapitre.

Ces deux événements portèrent l'effroi dans la population de cette ville, forte d'environ trente mille habitants, tant Européens, qu'Indiens, esclaves et hommes libres.

Bientôt après, voyant d'autres noirs frappés également du même mal, grand nombre de familles et d'établissements du Port-Louis sortirent de la ville et allèrent chercher un meilleur sort dans des habitations éloignées; d'autres allèrent dans des bois ou forêts, où ils firent des cantonnements en repoussant par la force toute communication avec les personnes suspectes.

Il résulta de bien grands malheurs de cette fuite précipitée; en s'éloignant de la ville, on emportait le germe fatal; et outre que cette affreuse maladie fût répandue sur tous les points de l'île à la fois, elle traita d'une manière affreuse ceux qui, sans beaucoup de précautions, étaient allés se tapir dans des retraites isolées. Dans cet état d'isolement, sans secours, et peu ou point de moyens de s'en procurer de convenables, grand nombre de malades périrent; les médecins étant en trop petit nombre et ne pouvant être partout à la fois.

Dans cette occurrence grave, le gouverneur ordonna qu'un conseil médical fût convoqué et présidé par le médecin en chef de l'île, le docteur Burck. La délibération fut longue, orageuse même; les médecins anglais et français furent peu d'accord

sur l'ensemble des événements et des moyens à opposer; néanmoins on arrêta que le traitement suivi dans l'Inde et au Bengale par les Anglais serait employé pour l'Ile de France.

Les besoins médicaux devenant de plus en plus pressants, il fut arrêté en conseil, pour que tout le monde sût à quoi s'en tenir, qu'on afficherait dans les rues le traitement recommandé; on placarda donc des formules banales aux principaux endroits de la ville et dans les quartiers de l'île.

PREMIER TRAITEMENT.

Les remèdes indiqués comme infaillibles, étaient des préparations magistrales où l'opium, le laudanum figuraient à forte dose dans des véhicules fortement alcoolisés; le calomel était également employé à dose élevée; des potions où l'essence de menthe poivrée(1) dominait d'une manière si violente, qu'il était difficile d'en garder long-temps dans la bouche sans en être incommodé.

La mortalité, par l'usage de ces moyens, loin de diminuer le mal sembla augmenter sensiblement. On se réunissait au conseil, mais les moyens thérapeutiques étaient, sauf les noms et les formes, toujours à peu près les mêmes.

Les événements augmentant d'une manière effrayante, certains médecins français, instruits, abandonnèrent le conseil et les moyens prescrits, et, après grand nombre d'autopsies faites isolément, chacun jugea du mal selon ses connaissances pathologiques; on eut donc recours à des moyens qui

(1) *Pepper-mint* des Anglais.

coïncidaient davantage avec l'état du malade et de la maladie.

DEUXIÈME TRAITEMENT.

Le deuxième traitement cessa d'être banal ; et, sans être généralement adopté, il trouva beaucoup d'adeptes; il consista dans l'usage de moyens doux, simples et principalement de légers purgatifs dont on se trouva bien. Sensiblement, par ce second moyen, le fléau sembla prendre un caractère moins inquiétant. Au nombre des purgatifs conseillés, celui qui l'emporta sur les autres par une série d'effets heureux et constants, fut le *sulfate de soude* à la dose de deux gros dans un demi-verre d'eau ; tous les quart-d'heures on renouvelait le même breuvage qu'on portait jusqu'à douze doses, et quelquefois plus, selon le sujet et la nature du mal ; les moyens secondaires étaient des bains, des lavements, des fomentations d'eau de graine de lin sur l'abdomen; les vésicatoires et les ventouses furent peu conseillés comme n'étant pas assez actifs; mais bientôt après un troisième procédé l'emporta sur les deux premiers et rendit autant de service que la doctrine anglaise avait fait de mal à la population.

TROISIÈME TRAITEMENT.

Les vomitifs furent conseillés à l'instant où le mal se manifestait, l'ipécacuanha et l'émétique furent employés. Ce dernier l'emporta sur l'autre par la propriété qu'on lui connaît de porter à la peau ; les médecins le prescrivaient à la dose de quatre et six grains dans une bouteille d'eau, qu'on administrait par demi-verre tous les quart-d'heures ; on continua l'usage du sulfate de soude comme au

deuxième traitement, selon que le cas le voulait; les frictions d'huile d'olive, de camphre et d'éther sulfurique (ces deux derniers à la dose de deux à trois onces par bouteilles d'huile), produisirent d'excellents effets; les frictions étaient générales, et afin de donner plus d'activité à la circulation et de rappeler promptement la transpiration, on prenait par préférence de très grosse toile pour faire les frictions; des lavements d'eau de graine de lin étaient administrés toutes les demi-heures, quelquefois des bains; lorsqu'enfin ces moyens opéraient lentement et que la maladie semblait prendre un caractère inquiétant, le médecin ne balançait pas à avoir recours à l'application du fer à peu près rouge, quelquefois aux extrémités inférieures, mais le plus ordinairement vers l'épigastre. En général ces moyens réunis, à ma connaissance, ont offert de bons résultats et ont souvent rappelé à la vie des sujets presque abandonnés de l'art.

Sur la contagion du choléra-morbus.

Le caractère contagieux ou non contagieux de cette terrible maladie a été le sujet de vives discussions entre les médecins des deux doctrines de Londres et de Paris, habitants l'île à cette époque. En général il a été aussi difficile que délicat de prouver d'une manière *constante* l'évidence de tel ou tel caractère; j'ai vu périr des personnes frappées de contagion; j'en ai vu une infinité d'autres, qui ayant des rapports immédiats avec ces pestiférés, ne pas en être atteints quoiqu'ils n'eussent pris aucune précaution. Mais un fait à remarquer, et dont nous avons eu nombre de preuves frappantes, est qu'une forte af-

fection morale ou un sentiment exagéré de crainte pour cette maladie est devenu cause déterminante chez des personnes qui s'étaient éloignées de toute habitation suspecte, et qui se croyaient réellement infectées quand elles jouissaient d'une santé non altérée : de ce nombre, je citerai quelques faits.

Dans le cours de cette peste, à l'Ile de France, je fus appelé vers minuit pour assister un de mes amis (M. Brown, danois d'origine), qui m'avait quitté il y avait quelques heures, vivement frappé de cette maladie et des malheurs qui accablaient la colonie. Son médecin était à ses côtés lorsque j'arrivai dans sa chambre, lui garantissant qu'il n'y avait que de l'agitation et qu'aucun symptôme de choléra n'existait chez lui, tandis que ce M. répliquait qu'*il se voyait déjà frappé d'un coup mortel ;* le pouls était dans un état ordinaire de santé ; en vain les représentations du médecin, les instances de sa femme et les miennes, *il affirmait qu'il allait périr :* quand dans moins d'une demi-heure le choléra se déclara avec des caractères si effrayants que le malade mourut entre les bras de sa femme et les nôtres, vers les cinq heures du matin !

Tous ceux qui l'assistèrent ne furent ni malades ni même indisposés.

Voici un second fait : M. Fropier, ancien avocat, avec qui j'avais des liaisons d'amitié, homme d'une forte trempe morale jusqu'alors, part du Port-Louis pour une de ses habitations, soit par l'effet du hideux tableau que lui offrait le séjour de la ville, soit pour toute autre cause. Avant de quitter sa famille il dissimula mal son inquiétude ; arrivé à la campagne, il apprend que ses noirs périssaient en grand nombre

et que la femme de l'officier de santé de l'habitation était au nombre des morts. Une forte affection morale se manifeste ; il fait appeler un de ses gendres qui exerçait la médecine en ville ; il lui déclare son état moral et les dispositions testamentaires qu'il faisait, annonçant en quelque sorte que son heure était arrivée ; en effet, le choléra-morbus se déclare le lendemain et le malade succomba avant les vingt-quatre heures de l'invasion de la maladie !

Mais soit que cela provint d'une cause locale ou physique, on a vu des individus, de la même famille, peu frappés au moral, périr en quelques jours victimes d'une sorte de contagion, habitant sous le même toit, et même vivant dans des habitations éloignées de la ville, premier et grand foyer de l'infection. Sur plusieurs points du Bengale les Indiens m'ont assuré que cette maladie n'était point contagieuse ; je les ai vu prolonger leurs soins à leurs parents frappés du choléra soit sous le chaume de la case, soit sur les bords du Gange où le malade devait former autour de lui un foyer morbide et ne troubler en rien la santé de ceux qui le soignaient.

Quoi qu'il en soit du caractère contagieux ou non contagieux de cet affreux fléau, la première faute qu'on fait, c'est de s'inquiéter ; en compliquant ainsi deux affections, physique et morale, le cas devient plus sérieux pour le malade et délicat pour le médecin chargé de donner ses soins.

La seconde est de négliger certaines précautions qu'il est toujours prudent de mettre en usage quand on est près du malade et sur-tout lorsqu'on use des frictions indiquées ci-dessus. Je l'ai vu indiquer nombre de fois ; en plusieurs circonstances j'en ai

fait usage et je m'en suis bien trouvé ; le procédé consiste à verser un peu d'acide muriatique oxigéné dans de l'eau et tremper ses mains à plusieurs reprises dans ce liquide avant d'opérer. L'usage du chlorure de sodium doit pareillement remplir le but qu'on se propose. A défaut de ces deux substances, j'ai fait usage pour moi personnellement dans mon dernier séjour au Bengale, où des circonstances m'ont porté à agir deux fois chez des malheureux dont personne ne voulait approcher (par les préjugés du pays, la différence de caste), j'ai fait usage, dis-je, d'ammoniaque dans l'eau dans laquelle je trempais mes mains. Tous ces moyens ont produit de bons effets qu'on ne doit jamais rejeter ; on doit être confiant dans la portion de ces substances pompée par les vaisseaux absorbants, et dans celle contenue dans l'atmosphère du lieu où on opère. Plusieurs fois enfin j'ai administré ces frictions sans accidents, quoique deux fois j'aie été frappé du choléra-morbus, l'une en 1819 à l'Ile de France, l'autre à mon dernier séjour au Bengale en 1829.

Pendant environ deux mois que cette maladie a exercé ses ravages à l'Ile de France, cette colonie a vu périr de neuf à dix mille ames, autant qu'il fut possible d'en faire le calcul alors. La population de l'île avant l'événement, était d'environ 92,000 habitants; la mort a frappé les masses dans cette proportion: noirs esclaves des deux sexes 6,500; noirs libres, indiens et chinois 2,800; blancs européens et nés dans l'île, 400. D'après le recensement, les différentes populations étaient: noirs esclaves, environ 72,000; noirs libres, indiens et chinois 13,000; blancs, 7,300. D'après ce tableau, on remarque que la classe

qui a le plus souffert, est la population libre, qui est la plus misérable et toujours la plus intempérante.

Moyens préservatifs contre le choléra-morbus, indiqués par les médecins indiens et européens.

Les moyens hygiéniques dans les pays malsains, et particulièrement au Bengale, lorsque le choléra y règne, sont les seuls que nous connaissions pour lutter avec avantage contre ce fléau.

Lorsqu'on est entouré de maladies dangereuses, il est prudent d'être plus sobre que jamais dans toutes les fonctions de la vie animale. Dans le Bengale, à Madagascar, à Batavia, etc.; (même en France, si le choléra venait à s'y manifester), il est toujours prudent d'éviter une suppression de transpiration, par une secousse brusque de l'atmosphère ou autre cause. Pour la rappeler, les moyens indiqués sont connus; mais dans cette circonstance, il convient d'avoir recours à quelques bains chauds; faire des frictions sèches; deux ou trois tasses d'infusion excitantes chaudes, légèrement alcoolisées; manger peu, surtout le soir; boire en se couchant un petit verre de vin de quinquina, d'absinthe ou autre amer; sur-tout éviter le froid pendant le sommeil. Il est un grand moyen, généralement recommandé sous les tropiques, d'obvier à ces accidents : c'est de porter des gilets de flanelle. Dans un moment où règne le choléra, il est d'obligation absolue, d'en avoir sur la peau, et même des caleçons de même étoffe, tant chaud qu'il fasse. Quoique désagréable, on ne doit point répugner d'user de cette précaution, on les quittera sans inquiétude après que les causes qui l'ont fait prendre seront passées.

Nos journaux nous annoncent que la malpropreté des juifs fait périr beaucoup de monde dans les provinces russes et polonaises. On sait en effet, que la saleté est un des caractères nationaux de ces peuples; mais il y a dans cette mortalité une cause plus capitale : on doit toujours la prendre dans le déréglement de la vie, une cause physique, et dans les affections morales. Nous en avons presque la preuve dans les faits que je vais citer. Les Hindous, sont peut-être les peuples les plus propres de la terre; ils sont à toute heure de la journée, quelque soit la saison, dans les fleuves, les rivières et étangs sacrés, à faire des ablutions recommandées par les *vedas* ou livres saints, et jamais, j'ose l'espérer, on ne verra périr autant de monde en Europe, qu'il en meurt chaque année sur les rives du Gange.

Au nombre des médecins distingués et officiers de santé de l'Ile de France, qui ont rendu le plus de services pas leurs lumières et leur philantropie, lorsque le choléra ravageait cette population, on doit citer messieurs Marjeot, Michel, Guillemot, Lemarchand, Galdemar, L'hermitte, Aillaud, Josse, P^al Pottier, et quelques autres qui ont bien mérité du pays.

FIN.